PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Santé Publique et Environnementale

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

saison estivale 2026

Commune : CHEMILLE-EN-ANJOU
Plage : COULVEE

049000709

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.
Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Classement de la qualité de l'eau

2025



Symboles définissant le classement

★★★	★★	★	–	N	⚠
Excellente Excellent Geldbuße Multa	*Bonne Good Gut Bueno*	*Suffisante Sufficient Genügend Bastante bien*	*Mauvaise Poor Bad Malo*	*Nouvelle baignade en attente de classement*	*Données insuffisantes pour calculer un classement*

Surveillance sanitaire 2026

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement

La présence généralisée d'écumes a été observée récemment sur une surface importante du plan d'eau de ce site de baignade. Les mesures de précautions du niveau d'Alerte 2b doivent être respectées par les baigneurs (Cf. Affichette d'information).

/

/

Résultats du contrôle sanitaire

Qualification du prélèvement
Niveau de précaution vis-à-vis des cyanobactéries

		10 juin 14:01	06 juil 14:20	13 juil 12:20	20 juil 10:51	27 juil 09:00	04 août 07:45	10 août 09:12	18 août 08:25
		Moyen	Bon	-	Moyen	-	-	Moyen	-
			Alerte 2		Alerte 2	Alerte 2	Alerte 2	Alerte 2	Alerte 2
Escherichia coli	UFC/100mL	180	45		200			130	
Entérocoques	n/(100mL)	45	15		30			<15	
Efflorescences algales	-	absence	absence		local	général	absence	général	général
Genres toxiques	mm3/L		2,75800		5,54100			15,08300	
Microcystines totales	µg/L		0,32	0,25	0,25	0,47	0,69	0,61	0,27
Anatoxine	µg/L		<SEUIL	<SEUIL	0,26	0,12	0,17	0,23	0,13
Cylindrospermopsine	µg/L		<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20
Saxitoxine	µg/L		<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	<0,20	0,34	<0,20
Affichage sur site	-	absence	présence		présence	présence	présence	présence	présence
Fréquentation lors du plv	-	nulle	faible		nulle	nulle	nulle	nulle	nulle
Température de l'air	°C	18,5	33,0		20,0	19,0	20,0	20,0	20,0
Température de l'eau	°C	19,7	28,0		24,0	22,0	24,0	24,0	25,5
Transparence	-	0,35	0,6		0,45	0,40	0,45	0,45	0,50

Qualification d'un prélèvement d'eau douce

	Bon	Moyen	Mauvais
Escherichia coli (UFC/100mL)	<=100	de 101 à 1800	> 1800
Entérocoques intestinaux (UFC/100mL)	<= 100	de 101 à 660	> 660

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice de la Santé Publique
et Environnementale,
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Denis REDEGER